

Nos réf. :  
SG/DG-CRH/N°  
Le 7 février 2017

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Le lundi 13 février 2017 à 20h,  
Salle de l'Orangerie à Montbrison**

**ORDRE DU JOUR**

. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 janvier 2017

. Finances

- Instauration de la taxe annuelle sur les friches commerciales
- Garanties d'emprunt
  - Transfert entre Cité Nouvelle et Loire Habitat
  - Résidences Sociales de France - Réhabilitation de la résidence médico-sociale située 8 bis avenue Thermale
- Demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DSIPL et de la DETR - Précisions
- Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux des gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz
- Théâtre des Pénitents - Demande de subvention auprès de la SACEM

. Culture - Musée d'Allard - Convention avec l'Office de Tourisme Loire Forez

. Intercommunalité

- SIEL - Adhésion à la compétence « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)
- Loire Forez - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - Désignations

. Comité enseignement - Désignation d'un nouveau membre

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Christophe BAZILE  
Maire de Montbrison

**NB :** l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 13 février 2017 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de Mme Dominique GAUCHET (04 77 96 39 06), Directrice Générale des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Hôtel de Ville de Montbrison  
CS 50179 - 42605 Montbrison cedex  
Tél : 04 77 96 18 18 - Fax : 04 77 58 00 16

[www.ville-montbrison.fr](http://www.ville-montbrison.fr) • [mairie@ville-montbrison.fr](mailto:mairie@ville-montbrison.fr)

Veillez adresser impersonnellement votre courrier à : **Monsieur le Maire de Montbrison**